

# BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE DE L'ONTARIO : FAITS MARQUANTS \*

## 1,4 milliard \$

Enveloppe budgétaire du bien-être de l'enfance

**38** sociétés d'aide à l'enfance non autochtones

→ **3** agences confessionnelles

**12** sociétés du bien-être autochtone

## Loi applicable

Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille

**9 000** employés du bien-être de l'enfance dans la province, par suite d'un processus d'autorisation

## 365 jours par année, 24 heures sur 24

Les sociétés d'aide à l'enfance offrent des services statutaires pour assurer la sécurité des enfants et des jeunes

**158 574** appels et signalements pour des inquiétudes relatives à la sécurité et au bien-être des enfants et des jeunes de l'Ontario

**83 869** enquêtes

**Dans 97 %** des enquêtes, les enfants restent avec leur famille alors qu'ils reçoivent des services et du soutien d'une SAE

**41 420** dossiers dans le cadre desquels on offre des services de protection continus

**85 %** des enfants obtiennent leur congé de la prise en charge dans un délai de 36 mois

**11 942** Nombre moyen mensuel d'enfants pris en charge

**4 624** Nombre moyen mensuel d'enfants bénéficiant de soins prolongés

**814** adoptions conclues l'année dernière

**25 %** Moyenne des enfants nécessitant un placement hors du domicile familial qui vivent dans une famille de proches

**89 %** des enfants recevant des services d'une SAE vivent dans des familles ayant de la difficulté à satisfaire leurs besoins fondamentaux<sup>1</sup>

**53 %** des familles recevant des services d'une SAE éprouvent des difficultés socio-économiques<sup>2</sup>

**46 %** des familles reçoivent des services d'une SAE en raison de problèmes de santé mentale chez les adultes (incluant la toxicomanie)<sup>3</sup>

**76 %** des familles sondées déclarent qu'il est difficile de savoir où obtenir de l'aide pour des problèmes de santé mentale<sup>4</sup>

**185 000** familles sont sur une liste d'attente pour du logement abordable en Ontario<sup>5</sup>

*Parmi les cas où de la maltraitance à l'égard des enfants a été confirmée :*

**48 %** comportaient une exposition à de la violence entre partenaires intimes

**24 %** comportaient de la négligence

**13 %** comportaient des mauvais traitements physiques

**2 %** comportaient des mauvais traitements sexuels

## Sources de signalement

*Parmi tous les cas signalés aux SAE :*

**31 %** des signalements provenaient des écoles

**27 %** des signalements provenaient de la police

**12 %** des signalements provenaient d'un parent ayant le droit de garde ou n'ayant pas le droit de garde

**9 %** des signalements provenaient des services de santé communautaire ou sociaux

**5 %** des signalements provenaient des hôpitaux

\* Sources des données : Rapports trimestriels du Ministère, 2017-2018 (43 agences); Ontario Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect, 2013; Indicateurs de rendement du bien-être de l'enfance; Données de l'AOSAE 2013

## À PROPOS DE L'AOSAE et des SOCIÉTÉS D'AIDE À L'ENFANCE

L'AOSAE est un organisme provincial composé de membres qui représente 48 des 50 sociétés d'aide à l'enfance (SAE) et agences du bien-être de l'enfance et de la famille autochtones de l'Ontario. Les SAE de la province traitent 41 420 dossiers de services de protection continus (2017-2018) et sont les tuteurs légaux d'une moyenne de 11 942 enfants et jeunes pris en charge chaque mois (données de 2017-2018).

**Pour obtenir plus d'information, communiquez avec Kayla Scott : [kscott@oacas.org](mailto:kscott@oacas.org)**

**[oacas.org](http://oacas.org) @our\_children**



L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance